

*Initiatives ministérielles*

Je voudrais, à ce moment-ci, décrire brièvement certaines des réalisations de membres du Conseil national de recherches. M. Luc Piché, chercheur de l'Institut de génie des matériaux, a gagné un des cent prix décernés par la revue américaine *Research and Development* pour l'une des 100 inventions techniques les plus marquantes de 1987. Il a mis au point une technique de mesure de la densité du polythène utilisant la technologie des ultrasons. Cette technique constitue un outil fort utile pour contrôler les processus et la qualité, ce qui confère à l'industrie de fabrication du polythène un avantage sur ses concurrents du marché mondial.

Mentionnons également, à titre d'exemple, le biocapteur mis au point par les scientifiques du CNRC à Montréal, qui mesure avec précision la fraîcheur de la viande ou du poisson. Cet appareil marque un progrès sensible dans l'industrie du conditionnement des aliments, car il permet d'effectuer en moins de cinq minutes une analyse qui prenait autrefois des heures.

La division de physique du CNRC a mis au point un dispositif à fibres optiques qui a été utilisé dans le cadre de la toute première intervention chirurgicale à coeur ouvert pratiquée pour enlever de la plaque dans des artères coronaires. D'après le Centre national de recherches, quand elle aura été perfectionnée, cette technique par laquelle on taille, au moyen d'un faisceau laser ultraviolet, la plaque qui obstrue les vaisseaux sanguins du coeur, évitera un jour au malade de subir une grosse opération à coeur ouvert.

Dans le cadre de son programme de sécurité publique, le CNRC a mis au point un dispositif permettant de localiser rapidement et facilement un patient au moyen d'un émetteur miniature monté dans son bracelet d'identité. C'est très utile pour savoir où se trouvent certaines personnes âgées vivant dans une unité de soins prolongés ou dans une maison de santé et qui ont tendance à s'égarer. Ce dispositif, qui est déjà utilisé au Canada, sera commercialisé dans le monde entier.

De plus, la société Porter Dillon Ltd., de Nouvelle-Écosse, a conçu le premier réacteur à biomasse pleine grandeur pour le traitement des déchets urbains. Ce type de réacteur est un moyen efficace de traiter les déchets et de récupérer de l'énergie tout en réduisant au minimum l'impact environnemental.

De nos jours, l'industrie canadienne est éparpillée dans le pays, et nous avons besoin d'un agent pour assurer la liaison entre nos ressources en recherche et développement, c'est-à-dire l'industrie, les universités et le gouvernement. Le CNRC joue ce rôle d'agent de liaison. Il est paradoxal que le gouvernement s'attende à ce que le CNRC continue de jouer ce rôle capital, alors qu'il lui

impose sans cesse et impitoyablement des réductions budgétaires.

En 1984, 60 millions de dollars ont été retranchés du budget du CNRC. En 1986, 29 millions de plus ont été coupés et 250 postes ont été supprimés. Au cours du prochain exercice, le budget du CNRC sera amputé de 30 millions de dollars. Il faudra donc éliminer des programmes ou en réduire la portée et réduire les effectifs. Par conséquent, le moral des employés en souffrira et les avantages que les programmes devaient procurer aux Canadiens seront anéantis. Beaucoup d'autres programmes encore seront éliminés progressivement.

Le gouvernement a frappé durement le CNRC à plusieurs reprises. Les scientifiques en étaient venus à se demander, et ils se le demandent toujours, si le CNRC allait survivre.

Durant le temps qu'il me reste, je voudrais parler de la recherche fondamentale, qui revêt un caractère extrêmement important dans le mandat du CNRC et qui est dorénavant axée sur l'aide à l'industrie. Le gouvernement semble se désintéresser de la recherche fondamentale.

Le mardi 13 mars, l'*Ottawa Citizen*, le *Montreal Gazette* et d'autres grands journaux ont rapporté que le CNRC faisait face à des réductions de personnel et de financement au titre de la recherche fondamentale. Très courageux, le président du CNRC, M. Pierre Perron, a publié la lettre qu'il avait adressée le 5 janvier au Conseil des sciences du Canada et dans laquelle il faisait savoir que le CNRC se proposait de limiter ses activités en matière de recherche fondamentale au minimum requis par la politique nationale. Il ajoutait que le prochain plan quinquennal du Conseil de recherches comporterait une déclaration de principe non équivoque et une stratégie de privatisation et de désinvestissement.

Le gouvernement actuel ne semble pas accorder beaucoup d'importance à la recherche fondamentale, et je lui demande instamment de revoir sa politique à cet égard. Il est absolument essentiel qu'on encourage nos chercheurs en leur fournissant un milieu et des conditions de travail propices à la poursuite de leurs travaux et d'une vie familiale normale.

• (1300)

Pas plus tard qu'hier, un représentant de l'Association canadienne des professeurs d'université a comparu devant le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, à qui il a dit toute l'inquiétude de l'association devant le triste sort qui est réservé au Canada à la recherche fondamentale.

Je demande au gouvernement de revenir sur son intention et de renforcer, plutôt que d'affaiblir, le CNRC afin d'assurer d'autres découvertes scientifiques du genre de